

## **Ordre du jour provisoire de la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé**

### **Rapport du Directeur général**

#### **ADDITIF**

Le Directeur général a reçu de la Chine une demande d'inscription à l'ordre du jour provisoire de la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé, conformément à l'article 5 *d*) du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, du point suivant : « Lutte contre la tuberculose multirésistante et ultrarésistante ».

= = =